

Toulouse, le 28 août 2025

Jean-Luc Moudenc

Président de Toulouse Métropole
Maire de Toulouse

Monsieur Bernard GINESTE
Président
Collectif Francazal

bernard.gineste@collectif-francazal.org

Références à rappeler : JLM/CA/16 022 517-g

Monsieur le Président,

Vous aviez sollicité mon soutien, ainsi que celui des maires riverains de l'aéroport de Francazal, aux fins d'appuyer la demande d'élaboration d'une charte de qualité de l'environnement que vous avez adressée au Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Pierre-André DURAND.

Je vous remercie pour votre démarche et, en tout premier lieu, je vous prie de bien vouloir excuser ma réponse tardive, qui s'explique par le fait que nous avons dû mener une concertation entre les élus concernés, notamment sur les aspects environnementaux et économiques de cet équipement aéronautique.

Pour en revenir à votre requête, naturellement, je mesure la motivation qui vous anime, et ce courrier est pour moi l'occasion de vous confirmer notre attachement au respect de l'environnement et de la qualité du cadre de vie des riverains.

De prime abord, il n'y a pas d'éléments techniques ou réglementaires qui pourraient aller à l'encontre de la mise en place d'une telle charte sur l'aéroport de Francazal.

Je sais qu'une séance de travail spécifique, à laquelle vous avez participé, a eu lieu en Préfecture sur ce sujet le 26 février dernier, sous la présidence de Monsieur Serge JACOB, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne. Ainsi qu'il vous l'a indiqué, la décision sera annoncée lors de la Commission Consultative de l'Environnement (CEE) qui se tiendra à l'automne.

Aussi, bien que je sois, par principe, favorable à la création de cette charte, compte tenu que l'écrasante majorité (plus de 8 sur 10) des plaintes des riverains qui portent sur l'activité militaire, et au vu du contexte géopolitique actuel et des besoins des armées, je m'en remets au Préfet qui saura prendre une décision équilibrée dans l'intérêt des riverains et des activités stratégiques de l'aérodrome.

.../...

Dans l'immédiat, la séance de travail du 26 février 2025 qui s'est tenue en présence des associations prouve, s'il en était besoin, que la Préfecture prend ce sujet au sérieux avec un souci d'équilibre.

Bien évidemment, cette approche se poursuivra en CCE et je puis vous assurer que mes collègues Albert SANCHEZ et Thierry SENTOUS, Conseillers Métropolitains et représentants de nos collectivités, y seront particulièrement vigilants.

Dans cette attente,

je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués,
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC

PJ : 1


**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Toulouse, le 22 MARS 2021

Monsieur le maire,

Par courrier du 2 mars 2021, suite à votre sollicitation, je vous apportais des éléments concernant des nuisances sonores occasionnées par les entraînements militaires sur le terrain de Fonsorbes.

Le général de brigade, commandant de la 11^e brigade parachutiste, que j'ai saisi sur cette problématique, m'a fait part de vols exceptionnels de formation et de qualification au largage, préalable au départ en opérations au Sahel, au profit du régiment du train parachutiste (RTP) entre le 20 avril et le 7 mai 2020.

De manière plus générale, au titre de l'année 2020, les activités aériennes militaires ont connu un accroissement conjoncturel d'environ 20 % en raison des expérimentations en cours sur les nouveaux aéronefs A400M et C130J.

Toutefois, l'ensemble de ces activités peut être ressenti comme beaucoup plus importante par les riverains en raison de la baisse globale du trafic de l'ordre de 14 % sur la plateforme de Francazal résultant des effets de la crise sanitaire et en raison du confinement.

L'article R.1334-30 du code de santé publique exclut les activités et installations de la défense nationale des bruits du voisinage, le ministère des Armées est soucieux de s'intégrer de façon harmonieuse au sein du territoire et cherche à minimiser les gênes occasionnées auprès des riverains tout en assurant l'entraînement de son personnel et la réalisation de ses missions opérationnelles.

Ces éléments seront présentés lors de la prochaine commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Toulouse-Francazal qui sera réunie dès lors que les conditions sanitaires le permettront.

Telles sont les dernières informations que je tenais à porter à votre connaissance.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le maire, l'expression de ma considération la meilleure.

Etienne Guyot

Etienne GUYOT

Monsieur le Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole
Hôtel de ville
Place du Capitole
B. P. n°999
31040 Toulouse Cedex 6